



EHPAD FELIX PEY

E.H.P.A.D. FELIX PEY



PRESENTATION

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT

☎ 04 94 28 93 37 - 📠 04 94 28 87 26

💻 ehpad.felixpey@gmail.com

www.felixpey.fr

EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT

Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



SOMMAIRE

1 – L'ETABLISSEMENT	p. ...2
<ul style="list-style-type: none">• Le statut juridique• La capacité d'accueil• Le public accueilli• Les locaux• Les équipements• Les instances• La sécurité		
2 – LA DEMANDE D'ADMISSION	p. ...5
<ul style="list-style-type: none">• Les pièces constitutives du dossier• Les tarifs• Les aides financières• Vos interlocuteurs		
3 – LE SEJOUR DU RESIDENT	p. ...6
<ul style="list-style-type: none">• La chambre• Les services<ul style="list-style-type: none">- Restauration- Animation- Lingerie• La vie au quotidien		
4 – LA SANTE DU RESIDENT	p. ...9
<ul style="list-style-type: none">• Le médecin-coordonnateur• Le libre choix du médecin traitant• L'équipe soignante• La psychologue• Les soins de nursing• Les intervenants paramédicaux• La prise en charge financière des soins		

EHPAD FELIX PEY

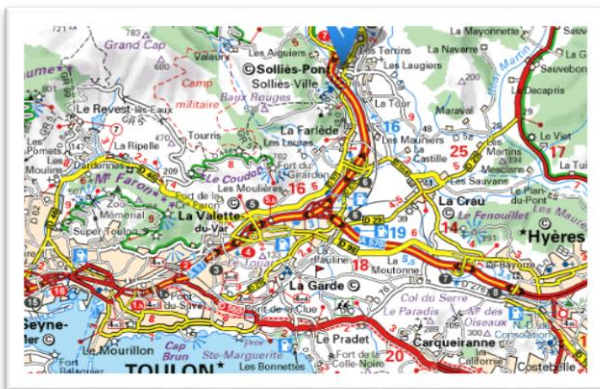
Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT
Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



1 – L'ETABLISSEMENT

SOLLIES-PONT, authentique village provençal, est situé sur l'axe routier et ferroviaire Toulon-Nice, à 20 kms de Toulon et 130 kms de Nice. SOLLIES-PONT bénéficie d'un climat exceptionnel apprécié de tous et reste avant tout un cadre de vie très agréable.



C'est rue Félix Pey, en plein cœur du village que se trouve l'E.H.P.A.D. FELIX PEY, permettant ainsi aux personnes accueillies les plus autonomes de suivre toutes les activités extérieures (promenades le long du Gapeau, marché hebdomadaire, Fête de la Figue, Festival du Château, etc...).

- **LE STATUT JURIDIQUE**

L'E.H.P.A.D. FELIX PEY est un établissement public autonome entrant dans la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux tels que définis dans la [loi n°2002-2 du 2 janvier 2002](#) rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Il est, par ailleurs, signataire d'une Convention Tripartite signée en date du 15 janvier 2015 par le Président du Conseil Départemental du Var, du

Directeur Général de l'ARS PACA et le Directeur de l'EHPAD FELIX PEY.

- **LA CAPACITE D'ACCUEIL**

La capacité d'accueil totale est de 60 lits d'hébergement, répartis en 34 chambres individuelles et 13 chambres à deux lits, disposant de toutes les commodités sanitaires.

- **LE PUBLIC ACCUEILLI**

L'E.H.P.A.D. FELIX PEY accueille des personnes âgées, seules ou en couples, autonomes et/ou dépendantes à partir de 60 ans.

L'Etablissement est public, habilité à recevoir des bénéficiaires de l'Aide Sociale et de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Vous pouvez vous acquitter directement du tarif hébergement si vos ressources le permettent ou demander à bénéficier de l'aide sociale. Vous pouvez également bénéficier de l'APA ou de l'aide au logement.

- **LES LOCAUX**

Suite à des travaux, l'E.H.P.A.D. FELIX PEY bénéficie d'une nouvelle aile. Les locaux sont clairs et agréables, totalement adaptés aux personnes dépendantes ou se déplaçant en fauteuil roulant.

L'Etablissement dispose d'un patio-jardin arboré et clos où vous pouvez vous promener ou vous asseoir, en toute sécurité.

Le rez-de-chaussée comprend un salon d'accueil, le Secteur Administration et le Secteur Soins regroupant le Médecin-Coordonnateur, l'Infirmier Référent, la Psychologue et l'équipe soignante.

EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT
Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



Par ailleurs, également au rez-de-chaussée, une salle équipée est à votre disposition ainsi qu'à celle des kinésithérapeutes.

Le restaurant se trouve en **rez-de-chaussée** et communique avec la cuisine. Les animations y sont régulièrement organisées.



En **rez-de-jardin**, sont situés la lingerie et l'atelier dédié aux services généraux d'entretien et de maintenance.

L'hébergement est réparti sur 2 ailes desservies par deux ascenseurs :

- ↪ **Le logis des FLEURS** comprenant :
- l'étage 1 « **Les Tournesols** »
 - l'étage 2 « **Les Roses** », disposant d'une salle à manger pour personnes très dépendantes et nécessitant une aide personnalisée.
 - l'étage 3 « **Les Coquelicots** », où se trouve la salle d'animation.
 - l'étage 4 « **Les Iris** », disposant également d'une salle polyvalente.

- ↪ **Le logis des ARBRES** comprenant :
- l'étage 1 « **Les Figuiers** »
 - l'étage 2 « **Les Oliviers** »
 - l'étage 3 « **Les Cerisiers** »

• **LES EQUIPEMENTS**

Afin de répondre aux divers degrés de dépendance des personnes, la structure est dotée d'équipements spécifiques privilégiant le confort des résidents :

- Fauteuils coquilles et fauteuils roulants.
- Chaises de douche standards et électriques.
- Lèves-personnes (avec rail de transfert au plafond).
- Matelas « alternant »
- Tables adaptables (prise de repas pour personnes alitées)

• **LES INSTANCES**

L'E.H.P.A.D. FELIX PEY est dirigé par un **Directeur nommé par le Ministre de la Santé et des Solidarités : Monsieur Christophe DEVARIEUX**. Son rôle est d'assurer la gestion administrative, financière et technique de l'Etablissement. Il exécute les décisions du Conseil d'Administration. Il est assisté par une équipe administrative composée d'un Adjoint des Cadres Hospitaliers et d'un Adjoint Administratif.

Le Conseil d'Administration, instance délibérative, définit la politique générale de l'Etablissement et délibère sur différents points. Il se réunit au moins deux fois par an. **Il est présidé par le Maire de la Commune de Solliès-Pont, le Docteur André GARRON.**

Le Conseil des Résidents et des Familles, a été mis en place en respect de [l'article L311-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles](#) (instance de participation inspirée du Conseil de la Vie Sociale et prévue par les [Articles D311-21 à D311-32-1 du CASF](#)). **C'est une instance consultative, composée de représentants des résidents, des familles, du personnel et de l'organisme gestionnaire présidée par Madame Fabienne BAIRA.** Il donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions relatives à la vie dans l'établissement. Les membres siègent pour trois ans et le Conseil se réunit trois fois par an.

EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT
Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



- **LA SECURITE**

L'E.H.P.A.D. FELIX PEY relève de la réglementation applicable aux établissements recevant du public de type J.

A ce titre, il bénéficie d'un avis favorable de la Commission de Sécurité en date du 26 mars 2015. Une visite obligatoire a lieu tous les trois ans.

La Commission d'Accessibilité a également donné un avis favorable à l'ouverture des nouveaux bâtiments, le 19 février 2002.

La surveillance de l'Etablissement est assurée 24h/24h, notamment la nuit, compte tenu de la présence continue d'aides-soignants (AS) et d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ).

- **ANIMAUX DE COMPAGNIE**

Nos amis, chiens ou chats, ne sont pas admis à l'E.H.P.A.D. FELIX PEY.

2 – LA DEMANDE D'ADMISSION

La demande d'admission doit être adressée auprès de la Direction de l'Etablissement. Elle sera examinée conjointement par le médecin coordonnateur et par le cadre de santé, après l'avis éventuel du médecin traitant.

Le Médecin-Coordonnateur apprécie les différents critères et prononce l'admission qui est ensuite validée et acceptée par le Directeur.

- **LES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER**

Le dossier administratif d'admission est composé :

1. Du Contrat de Séjour signé.
2. Du Règlement de Fonctionnement signé.
3. Des pièces complémentaires suivantes :
 - Nom, adresse et n° de téléphone de la famille,
 - Livret de Famille,
 - Attestation de la Carte Vitale,
 - Carte Vitale, carte de Mutuelle,
 - Attestation d'assurance de Responsabilité Civile,
 - Avis d'imposition ou de non-imposition,
 - Justificatifs des ressources (dossier APA, allocation logement, demande d'aide sociale),
 - RIB ou RIP.

- **LES TARIFS**

Les tarifs hébergement et dépendance sont fixés par arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Var. Ils sont révisés chaque 1^{er} janvier de chaque année.

Le paiement des frais de séjour doit être effectué mensuellement, à terme échu, au plus tard avant le 15 du mois (soit par virement ou par chèque à l'ordre du Trésor Public).

- **LES AIDES FINANCIÈRES**

Un dossier de demande d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.) pourra être demandée auprès du CCAS ou du Conseil Départemental du Var.

L'Aide Sociale peut également vous être accordée sous réserve des conditions de vos ressources.

Dans l'attente de la décision de la commission à l'Aide Sociale et afin d'éviter toute difficulté de recouvrement, vous devrez verser une provision correspondant à 90% de vos ressources.

Enfin, l'Etablissement répond aux normes pour l'attribution de l'allocation-logement, vous permettant d'en bénéficier si vous remplissez les critères nécessaires.

EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT

Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



L'Adjoint des Cadres Hospitaliers est à votre disposition au secrétariat pour vous assister dans toutes ces démarches auprès des instances concernées.

- **VOS INTERLOCUTEURS**

Toute l'équipe de l'E.H.P.A.D. FELIX PEY est à votre disposition ainsi qu'à celle de vos familles pour que votre séjour se passe au mieux de vos souhaits :

L'équipe administrative

Directeur.
Adjoint des Cadres Hospitaliers.
Adjoint Administratif.

L'équipe médicale

Médecin-Coordonnateur.
Infirmier Référent.

Psychologue.
Equipe d'Infirmiers.
Aides-soignants (AS).
Assistantes de Soins en Gériatrie (ASG).
Aides Médico-Psychologiques (AMP).

Les équipes responsables des services connexes

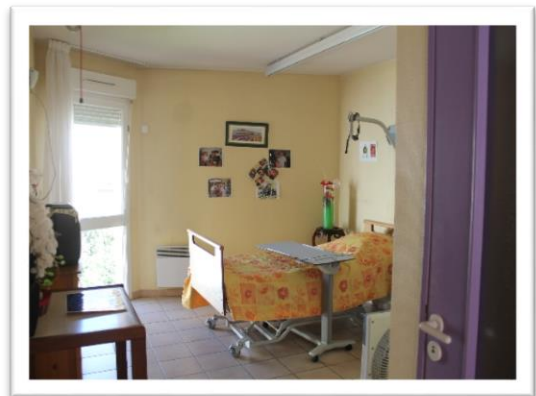
Assistante Hôtelière.
Equipe des Agents de Services Hospitaliers qualifiés (ASHQ)
Animatrice.
Cuisiniers.
Lingère.
Responsable de Maintenance.

3 – LE SEJOUR DU RESIDENT

- **LA CHAMBRE**

L'établissement dispose de 32 chambres individuelles et 14 chambres doubles, dotées de toutes les commodités sanitaires et d'un placard.

- Le mobilier, fourni par l'établissement, est composé de la manière suivante :
 - Un lit médicalisé.
 - Un chevet.
 - Une table.
 - Une chaise.
 - Un fauteuil de repos.



Les chambres sont équipées d'un système « appel-malade » qui garantit votre sécurité, de jour comme de nuit.

EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT
Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26
Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



Vous avez la possibilité de compléter le mobilier par des meubles personnels, dans les limites de la surface et de l'accessibilité de la chambre. En tout état de cause, vous êtes encouragé(e) à personnaliser votre environnement afin de vous y sentir au mieux.

- **LES SERVICES**

- La restauration

Chaque jour de la semaine, les chefs proposent une cuisine savoureuse et variée réalisée sur place à base de produits frais, prenant en compte chaque régime alimentaire auquel vous pouvez être soumis(e).



Les repas sont servis au restaurant ou en chambre si l'état de votre santé le permet aux horaires suivants :

- **Déjeuner** **12h 00** en salle de restaurant
11h 30 en chambre
- **Dîner** **18h 30** en salle de restaurant
18h 00 en chambre

Le **petit-déjeuner** est servi dans les **chambres** à partir de **7h 30**.

- L'animation

L'E.H.P.A.D. FELIX PEY est avant tout un lieu de vie. Le rôle de l'animatrice est de mettre en œuvre et de développer des activités vous permettant de bénéficier d'un choix d'animations auxquelles vous pouvez participer librement.

Elle est soutenue, et ce tous les jours, dans sa mission par l'intervention ponctuelle de partenaires extérieurs salariés ou bénévoles, membres d'associations locales.



Il est à noter que la Direction de l'E.H.P.A.D. FELIX PEY attache une grande importance aux loisirs des personnes accueillies et met tout en œuvre pour leur offrir des animations de qualité.

Un planning d'animations est élaboré régulièrement et fait l'objet d'un affichage hebdomadaire. Il s'appuie sur plusieurs thématiques :

- Ateliers et jeux

Développement d'activités divertissantes permettant la stimulation cognitive, manuelle et sensorielle (tout en favorisant le lien social et l'autonomie) comme des ateliers de pâtisserie, de jardinage (potager), des jeux de sociétés, des ateliers créatifs, des jeux de mots ou un accompagnement aux actes de la vie quotidienne (dentiste, opticien...).

EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT
Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



L'entretien, le blanchissage et le repassage sont assurés par la lingerie de l'établissement. De plus, les opérations de marquage effectuées pendant le séjour sont prises en charge par l'établissement.

La liste du trousseau nécessaire se trouve dans les documents de demande d'admission.

○ Spectacles et événements marquants

Organisation d'anniversaires, de repas de famille, de fêtes diverses. L'animatrice assure des missions d'animations avec les familles afin d'apporter toute satisfaction dans une activité partagée avec plaisir. Repas pour votre anniversaire avec les personnes de votre choix.

○ Repas à thème

Une fois par trimestre, un repas à thème est proposé avec des animations en rapport avec le thème.

○ Respect du culte

L'animatrice se charge des manifestations liées au respect du culte de chacun. Un office religieux catholique est assuré à l'E.H.P.A.D. FELIX PEY, une fois tous les deux mois durant l'après-midi. De plus, la situation privilégiée de l'établissement permet aux plus valides de se rendre à l'Eglise de Solliès-Pont (5 minutes à pied) afin d'assister aux offices.

● La lingerie

L'établissement fournit le linge de maison qui est entretenu par la lingerie.

Votre linge personnel doit être marqué avant son entrée. Toutefois, il est proposé que le marquage du trousseau soit confié à un prestataire extérieur (à la charge du résident).

● LA VIE AU QUOTIDIEN

● La restauration

Les régimes alimentaires, médicalement prescrits, sont respectés sous la responsabilité du service infirmier.

● Le courrier

Le courrier est distribué quotidiennement, du lundi au vendredi.

● Le téléphone

Le téléphone peut être installé sur votre demande du résident ou celle de votre famille. Les frais d'installation sont à votre charge.

● La télévision

Vous pouvez apporter votre télévision personnelle.

● Les visites

Les visiteurs sont les bienvenus de 8h 00 à 20h 00. Les visites sont également possibles en dehors de ces horaires à la condition de prévenir l'Etablissement auparavant. Toutefois, les visiteurs ne doivent pas troubler la sérénité des lieux ni en gêner le fonctionnement. En cas de repas de famille, l'assistante hôtelière doit être prévenue à l'avance afin d'assurer la coordination avec la cuisine.

EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT

Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



- Intervention de bénévoles

Afin de vous apporter une aide morale ainsi qu'à votre famille, des bénévoles interviennent au sein de l'Etablissement.

Ils agissent sur demande de l'Equipe Médicale, de vous-même et/ou de votre famille, conformément au Règlement Intérieur et dans le strict respect de la confidentialité.

Les modalités pratiques d'intervention des bénévoles sont communiquées, sur demande à l'Accueil.

- Le salon de coiffure

Vous pouvez bénéficier des services d'une coiffeuse à l'intérieur de l'Etablissement le jeudi matin.

Les rendez-vous sont pris au secrétariat à votre demande ou celle de votre famille. Les frais restent à votre charge.

- L'esthéticienne

L'esthéticienne vient une fois par mois. Les rendez-vous sont pris par vous-même ou votre famille auprès de Nadège FERRERO, l'animatrice.

- La pédicure

La pédicure, vient tous les quinze jours. Il suffit que vous preniez rendez-vous au secrétariat. Cette prestation est à votre charge.



- L'assistance personnalisée du résident

L'assistante hôtelière est à votre écoute que ce soit lors de votre accueil ou durant tout votre séjour.

Elle s'assure de votre confort dans sa globalité dès votre arrivée en parfaite collaboration et coordination pluridisciplinaire avec les autres services concernés (service de soins, cuisine, animation, lingerie,).

Elle intervient dans des domaines bien précis :

- Votre accueil et l'installation dans votre chambre.
- L'organisation de vos habitudes de vie afin que vous vous sentiez accompagné(e) au quotidien et que votre journée se passe au mieux pour votre bien-être.
- Votre accompagnement au restaurant : elle aide à votre installation à table, est à l'écoute de vos goûts et vous considère comme un convive. Le service se fait « à l'assiette ».
- La relation avec les familles.
- La tenue de votre linge et l'organisation de votre armoire.
- Le respect du règlement.

4 – LA SANTE DU RESIDENT

L'E.H.P.A.D. FELIX PEY est un lieu de soins bénéficiant d'une surveillance continue de nuit grâce à un système d'appel malade et à la présence de deux personnes sur place, dont un Aide-Soignant. En cas de problème médical, le Centre 15 est immédiatement contacté.

- LE MEDECIN-COORDONNATEUR

Le Médecin-Coordonnateur attaché à l'Etablissement est spécialiste en gériatrie.

Il assure également la coordination des interventions des médecins extérieurs que vous pouvez appeler vous-même puisque vous en conservez le libre choix.

Le Médecin-Coordonnateur est présent dans la structure tous les jours et est également disponible, sur rendez-vous, lorsqu'il n'est pas dans l'Etablissement.

EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT

Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr



Il est chargé de la coordination des soins au sein de l'Etablissement, en concertation avec les médecins libéraux.

Il élabore et met en œuvre de projet de soins individualisé avec le concours de l'équipe soignante.

- **LE LIBRE CHOIX DU MEDECIN TRAITANT**

Vous pouvez garder, lors de votre séjour à l'E.H.P.A.D. FELIX PEY le libre choix de votre médecin traitant, à condition que ce dernier ait signé la convention de partenariat avec l'Etablissement.

- **L'EQUIPE SOIGNANTE**

L'équipe soignante est composée d'infirmiers, d'aides-soignants (AS), d'assistantes de Soins en gériatrie (ASG) et d'Aide Médico-Psychologiques (AMP), encadrés par un Infirmier Référent, placé sous l'autorité conjointe de la Direction et du médecin-coordonnateur.

Les infirmiers assurent le suivi des visites des médecins et des prescriptions médicales.

Les soins infirmiers sont entièrement assumés par le service infirmier de la structure. Il n'existe pas de pharmacie intérieure à l'Etablissement et les médicaments prescrits sont livrés par les pharmacies du village (selon un roulement).

- **LA PSYCHOLOGUE**

La Psychologue de l'Etablissement se tient à votre disposition les mardis et les jeudis.

La Psychologue participe à l'élaboration et au suivi du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) de chaque personne accueillie.

Elle intervient auprès des soignants, développant ainsi la pluridisciplinarité de l'équipe, mène des entretiens tant avec vous-même qu'avec vos familles et organise le suivi individuel de chaque personne accueillie.

- **LES SOINS DE NURSING**

Ces soins spécifiques sont assurés par une équipe d'aides-soignants qualifiés, d'après une planification établie par l'équipe infirmière.

Les soins de nursing consistent dans les différentes aides à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, aide aux repas, prévention ou traitement de l'incontinence, etc...).



Les produits liés à l'incontinence, le cas échéant, sont pris en charge par l'Etablissement ainsi que les produits de toilette (shampooing, gel-douche, savonnette, eau de Cologne, etc...).

- **LES INTERVENANTS PARAMEDICAUX**

- Les kinésithérapeutes interviennent tous les jours, sur prescription médicale et disposent d'une salle aménagée pour permettre une rééducation adaptée.
- Concernant le dentiste, vous allez le consulter sur rendez-vous.



**LES TARIFS, LES PIECES ADMINISTRATIVES NECESSAIRES A LA DEMANDE D'ADMISSION,
LES INFORMATIONS LIEES AU TROUSSEAU, L'ENGAGEMENT DE PAYER
ET LE DOSSIER MEDICAL A REMPLIR SONT JOINTS AU PRESENT DOCUMENT.**



EHPAD FELIX PEY

Rue Félix Pey – 83210 SOLLIES-PONT

Tél. 04 94 28 93 37 - Fax. 04 94 28 87 26

Mail : ehpad.felixpey@gmail.com Site internet : www.felixpey.fr